

Saint-Prest, le 19 novembre 2013



MODALITES DE RETRAIT DES DIPLOMES DU BREVET

Une invitation pour le 18 novembre 2013 (pour les élèves ayant été admis) a été envoyée avec les relevés de notes, si vous n'avez pas eu la possibilité de venir à cette date, nous vous invitons à partir du 20 novembre 2013 à venir le retirer au niveau du secrétariat de direction.

**Collège
Soutine**

Le principal

Dossier suivi par
Adeline
GAUTIER
Tél. 02 37 22 28 28
Fax 02 37 22 39 76
ce.0281055v
@ac-orleans-
tours.fr

Allée Soutine
28300 Saint-
Prest

Les modalités de retrait sont les suivants :

1) Remise du diplôme au candidat

L'élève se présente au secrétariat de direction avec **sa carte d'identité** aux horaires indiqués ci-dessous.

2) Remise du diplôme à un représentant légal

Cette personne devra se présenter avec **sa carte d'identité** et **la photocopie de la carte d'identité du candidat** au secrétariat de direction aux horaires indiqués ci-dessous.

Horaires du secrétariat :

(hors vacances scolaires)

Lundi	8h00 – 17h30
Mardi	8h00 – 17h30
Mercredi	8h00 – 12h45
Jeudi	8h00 – 17h30
Vendredi	8h00 – 16h30

3) Transmission par courrier

Uniquement si l'élève ne pas se déplacer.

Le candidat doit envoyer une lettre précisant son identité et son adresse en joignant **la photocopie recto-verso de sa carte d'identité** et **des timbres poste d'une valeur de 5.38 euros** (pour l'envoi du diplôme).

Le secrétariat